

BTSA AQUA

Brevet de technicien supérieur
agricole **Aquaculture**

Niveau 5 – N° fiche RNCP 17215
Formation en Apprentissage



Comment s'inscrire ?

- nantes-terre-atlantique.fr
- ypareo.julesrieffel.com
- secrétariat du CFA

↳ 02.40.24.86.80

↳ cfa-guerande@nantes-terre-atlantique.fr

Quand s'inscrire ?

A partir de février 2024

Début de formation : septembre 2024

CFA Nantes Terre Atlantique Site Jules Rieffel

5 rue de la Syonnière – CS 60117
44817 ST HERBLAIN



D'autres
informations
sur notre site
Internet

Chiffres clés

Taux de réussite aux examens juin
2023 : 62%

Taux d'insertion professionnelle
2022-2023 à 6 mois
Selon insert jeune
6 apprenants sur 10 sont salariés

Taux de satisfaction
2022-2023 : 70%

NANTES TERRE ATLANTIQUE

APPRENONS AUJOURD'HUI POUR CULTIVER DEMAIN

CFA
Centre de
Formation
d'Apprentis

Certifié Qualiopi et Qualiformagri

Un des principaux métiers visés par les titulaires de ce diplôme est producteur en aquaculture ou aquaculteur : il peut l'être en son nom propre et créer son entreprise ou pour le compte d'un employeur, il sera alors nommé responsable d'élevage, de site, chef de site ou de plateforme.

Les techniciens supérieurs peuvent également exercer des fonctions d'appui technique et de conseil pour accompagner la prise de décisions, notamment pour des entreprises aquacoles, des groupes agro-alimentaires, chez les équipementiers aquacoles...

La qualification du BTSA « aquaculture » conduit les titulaires à développer particulièrement des compétences de coordination, conseil et expertise, contrôle, management, gestion.

OBJECTIF DE FORMATION

Capacités générales

- C1. S'exprimer, communiquer et comprendre le monde
- C2. Communiquer dans une langue étrangère
- C3. Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser
- C4. Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données

Capacités professionnelles

- C5. Analyser le fonctionnement des écosystèmes aquatiques
- C6. Caractériser les potentialités de production aquacole sur un territoire en prenant en compte le développement durable
- C7. Conduire un processus d'élevage dans le respect des contraintes réglementaires, du bien-être animal et de l'environnement
- C8. Mettre en œuvre les équipements aquacoles dans le respect des contraintes d'hygiène, de sécurité, de protection d'environnement et du bien-être animal
- C9. Participer au pilotage de l'entreprise aquacole
- C10. Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur en aquaculture pour faire face à une situation professionnelle

CONTENU DE LA FORMATION

- M11 : Accompagnement au projet personnel et professionnel
- M21 : Economie générale et droit du travail
- M22 : Technique, animation et documentation, français, socio-culturel, documentation
- M23 : Langue vivante
- M31 : Education physique et sportive
- M41 : Traitement des données
- M42 : Technologie de l'information
- M51 : Ecosystèmes aquacoles, sciences physiques, écologie
- M52 : Espèces aquacoles, biologie, sciences physiques/biochimie, aquaculture
- M53 : Aquacultures intensives, aquaculture, économie et gestion
- M54 : Aquacultures extensives, techniques aqua-marines, techniques aquacontin, économie et gestion
- M55 : Equipements aquacoles, sciences et équipements, sciences physiques
- M56 : Economie
- M57 : Filières et marchés
- MIL : Autres aquacultures

POURSUITE DE FORMATION POSSIBLE

Licence pro mention métiers de la protection et de la gestion de l'environnement



CONDITIONS D'ADMISSION

Pour postuler au BTS Aquaculture par apprentissage, il est nécessaire de remplir les deux conditions suivantes :

- Être âgé de 15 à 29 ans à la date de signature du contrat d'apprentissage ou sans limite d'âge pour les travailleurs avec une RQTH
- Être titulaire d'un titre ou d'un diplôme de niveau 4 (Bac).

Processus d'admission : l'admission définitive ne se fera qu'après signature d'un contrat d'apprentissage et de votre succès au baccalauréat.

2 étapes obligatoires

- Contacter le CFA pour obtenir un dossier d'inscription. Un entretien de motivation pourra être réalisé au sein de l'établissement (ou par téléphone).
- Emettre vos vœux de poursuite d'études sur PARCOURSUP.

ADAPTATION DU PARCOURS DE FORMATION

Un référent est dédié à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.
Parcours individualisé possible selon diplômes et expériences.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Rythme de 1 mois en entreprise/1 mois au lycée expérimental professionnel de Guérande.
L'apprentissage permet à l'étudiant d'être salarié tout en apprenant le métier d'aquaculteur.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours en présentiel, Individualisation des Parcours, Travaux Pratiques, Visites ...

MODALITÉS D'ÉVALUATION-OBTENTION DU DIPLOME

Contrôles de connaissance et évaluation des acquis chaque semestre

Le diplôme s'obtient selon 2 modalités :

- Par des Certificats en Cours de Formation (CCF) sur les 2 ans
- Par un examen de 3 épreuves terminales

Impossibilité de valider par bloc de compétence.



Formation en partenariat
avec le lycée professionnel
Olivier GUICHARD

TARIFS

Coût de formation pris en charge par l'OPCO de l'employeur.

Frais de gestion de 45 € à la charge de l'apprenti.

Frais de restauration à consulter sur Internet

RÉMUNÉRATION

Minimum légal (le salaire peut être supérieur en vertu d'un accord conventionnel ou contractuel)

	15 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
1 ^{ère} année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
2 ^{ème} année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	

CFA NANTES TERRE ATLANTIQUE

Centre de formation par apprentissage

Site de Guérande

12 rue de la Fauvette

44350 GUERANDE

Tél. : 02.40.24.86.80

cfa-guerande@nantes-terre-atlantique.fr

www.nantes-terre-atlantique.fr

Avec le soutien de

